



Vacataires : Victoire !

La municipalité avait décidé de ne pas payer les vacataires pour la période du dernier confinement après la décision du gouvernement de fermer les crèches et les établissements scolaires pour une durée de 3 semaines.

Immédiatement, la CGT a interpellé la Municipalité afin de contester ce choix, a fait signer une pétition qui a recueilli plus de 500 signatures en quelques jours.

Avant d'engager une action plus dure, nous avons exigé un rendez-vous, pour porter nos arguments. Le Maire Philippe Bouyssou, accompagné de Romain Marchand, élu au personnel, et de l'administration, a accepté de recevoir une délégation de la CGT accompagnée de deux représentants des agents vacataires, le mercredi 2 juin.

Si, pour la municipalité, de réelles difficultés budgétaires liées à la gestion de la crise sanitaire ont été moteurs de cette première décision, l'économie de 128.000 euros ne pouvait se faire sur le dos d'agent.e.s déjà précaires économiquement et professionnellement.

Cette délégation a réussi à convaincre la Municipalité de revenir sur sa première intention et de prendre la décision de payer les vacataires au prorata des heures qu'ils.elles auraient dû.e.s effectuer pendant cette période de confinement.

Nous avons construit cette délégation et approfondi nos arguments avec toutes et tous les collègues concerné.e.s qui le souhaitaient.

Monsieur le Maire s'est par ailleurs engagé à pousser plus loin la réflexion, notamment sur la situation des vacataires et des contrats précaires. La CGT revendique entre autres la création de postes là où il y en a besoin, et des titularisations. Comme pour cette action pour les vacataires, la CGT s'engage à travailler ce sujet avec les agent.e.s.

Encore une fois c'est la démonstration que la lutte peut payer, et que la CGT est l'outil dont les agent.e.s ont besoin, à Ivry comme partout ailleurs ! C'est donc une belle et grande victoire que nous pouvons revendiquer collectivement.

Bien entendu, nous continuons à lutter nationalement pour la défense et l'amélioration du statut, et contre la Loi de Transformation de la Fonction publique. Et nous revendiquons 10% de salaire en plus, 10% de travail en moins, et 10% d'effectifs en plus !